



FFFA

**Directive DTN :
Equipes Senior Elite en
championnat FFFA**

Saison 2017 - 2018

Equipes Senior Elite en championnat FFFA

La DTN a pour objectif de développer la discipline dont elle est responsable tant sur le niveau technique que le nombre de licenciés.

A partir de la saison 2017 – 2018, un club affilié à la FFFA qui inscrit en championnat une équipe dans la catégorie Senior Elite, a pour obligation de former des jeunes.

Il faut donc avoir des catégories U11 et Juniors licenciés dans le club au nombre de :

- U11 : 6 athlètes minimum
- Juniors : 9 athlètes minimum

Ces catégories ne sont pas obligées de se présenter en compétition. En revanche elles doivent être encadrées par des entraîneurs diplômés et être actives dans la vie du club. L'objectif étant de faire participer ces jeunes à des challenges, des rencontres amicales, des stages, des démonstrations etc.

Le développement des sections jeunes et de la discipline passe par la multiplication de ce type de rencontres. Les CTRF ou RTR placés dans les ligues auront pour mission de coordonner ces rencontres jeunes.

Le planning des entrainements du club pourra être demandé. Un passage d'un membre de la DTN et/ou de la Commission Cheerleading devrait avoir lieu durant la saison.

**Le Directeur Technique
National**



Olivier MORET